



LA GARDERIE DE L'ÉCOLE CLAUDE BERNARD

La garderie est gérée les associations de parents d'élèves bénévoles de l'école.

ENFANTS CONCERNÉS

- Élèves de maternelle et primaire scolarisés à l'école Claude Bernard.
- L'inscription à la garderie est obligatoire pour toute inscription à la cantine (temps de prise en charge avant/après le repas).

HORAIRES DE GARDERIE

Ce service est assuré:

- **Le matin : de 7h15-7h50**
- **A la pause méridienne : entre 11h30-13h30**
- **L'après-midi : de 15h30-17h30**

ENCADREMENT

- Le service garderie est assuré par du personnel intérimaire sous la responsabilité de la Direction.
- L'équipe composée d'animateurs, de surveillants et de deux responsables garderie. Sa mission : assurer la sécurité des enfants et proposer des activités adaptées.

SANTÉ ET RÉGLEMENT

- Le personnel de la garderie n'administre pas de médicaments : seul le service infirmerie est habilité.
- Le règlement de la garderie est le même que celui de l'école.

CONTACT

TÉLÉPHONE : 06 74 52 61 85